

Page 1 de 78

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RUBRIQUE 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

Cette FDS est conforme aux réglementations françaises à la date de révision ci-dessus.

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom du produit: DIESEL

Description du produit: Hydrocarbures et additifs

Code de produit: 708607-60

Noms commerciaux	Noms commerciaux
ADO .001%S -15CFPP(W) 0%A DIESEL	AUTODIESEL
COMBUSTIBLE DIESEL SNCF	DIESEL PLUS GASOIL
ENERGY DIESEL	ESSO ADO .001%S -15CFPP(W) 100%A DIESEL
ESSO DIESEL PLUS	GAZOLE
GAZOLE ADDITIVE	GAZOLE BIOFREE
GAZOLE NON ROUTIER	

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Emploi prévu: Carburant pour moteur diesel

Usages identifiés:

Fabrication de la substance

Distribution de la substance

Utilisation en tant qu'intermédiaire

Formulation et (re)conditionnement de substances et mélanges

Utilisation dans les revêtements et peintures - Industriel

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Industriel

Lubrifiants - Industriel

Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminage - Industriel

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Industriel

Utilisation en tant que carburant - Industriel

Fluides fonctionnels - Industriel

Production et traitement du caoutchouc

Utilisation dans les revêtements et peintures - Professionnel

Utilisation dans les opérations de production et de forage sur les champs pétroliers - Professionnel

Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)

Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)

Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - Professionnel

Utilisation en tant que carburant - Professionnel

Applications routières et de construction

Fabrication et utilisation d'explosifs

Utilisation en tant que carburant - Consommateur

Usages déconseillés: Ce produit n'est recommandé pour aucune utilisation industrielle, professionnelle ou



Page 2 de 78

de consommateur autre que celles identifiées ci-dessus.

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Fournisseur: ESSO Société Anonyme Française

Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris 92400 Courbevoie FRANCE

N° du fournisseur (standard): +33 1 57 00 7000

Adresse Internet pour les FDS: http://www.msds.exxonmobil.com/psims/psims.aspx

Courriel: sds.france@exxonmobil.com

1.4. NUMERO D'APPEL D'URGENCE

N° de téléphone en cas d'urgence (24h/24): 08 1000 3353

RUBRIQUE 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Liquide inflammable : Catégorie 3.

Toxicité aiguë par inhalation : Catégorie 4. Irritation cutanée : Catégorie 2. Cancérogène : Catégorie 2. Toxique pour certains organes cibles (expositions répétées) : Catégorie 2. Toxicité par aspiration : Catégorie 1.

Toxicité agustique chronique : Catégorio ?

Toxicité aquatique chronique : Catégorie 2. H226 : liquide et vapeurs inflammables.

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H332 : nocif par inhalation. H351 : susceptible de provoquer le cancer.H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon les directives UE 67/548/CEE / 1999/45 CE

| Canc. Cat. 3; R40 Xn; R20 Xn; R65 Xi; R38 N; R51/53

Cancérogène de Catégorie 3. Nocif. Irritant. Dangereux pour l'environnement.

R40; Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. R20 ; Nocif par inhalation. R65; Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R38; Irritant pour la peau. R51/53 ; Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique .

2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Eléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) N°1272/2008

Pictogrammes:





Page 3 de 78



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger :

H226: liquide et vapeurs inflammables.

H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H332 : nocif par inhalation. H351 : susceptible de provoquer le cancer.H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P201 : se procurer les instructions avant utilisation. P202 : ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 : tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P233 : maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 : mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 : utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. P242 : ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P243 : prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P260 : ne pas respirer les brouillards/vapeurs. P264 : se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 : utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 : éviter le rejet dans l'environnement. P280 : porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. P281 : utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P308 + P313 : En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P331 : ne PAS faire vomir. P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362 : enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P370 + P378 : en cas d'incendie : utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction. P391 : recueillir le produit répandu.

P403 + P235 : stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 : garder sous clef.

P501 : éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.

Contient du (de la): GAZOLE, C9 A C20

2.3. AUTRES DANGERS

Dangers physiques / chimiques:

Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une ignition. Le produit peut dégager des vapeurs qui forment rapidement des mélanges inflammables. L'accumulation de vapeur peut



Page 4 de 78

flasher ou exploser en cas d'ignition.

Dangers sur la santé:

Peut causer une dépression du système nerveux central. L'injection à haute pression sous la peau peut causer des lésions graves. Dans des conditions de mauvaise hygiène personnelle et de contacts répétés et prolongés, certains composés aromatiques polycycliques sont la cause supposée de cancers de la peau chez l'homme. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

Dangers pour l'environnement:

Aucun danger supplémentaire. Le produit ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'Annexe XIII de REACH.

RUBRIQUE 3

COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES Non Applicable. Ce produit est réglementé en tant que mélange.

3.2. MELANGES

Ce produit est défini comme un mélange.

Substance(s) dangereuse(s) reportable(s) satisfaisant aux critères de classification et/ou avec valeur limite d'exposition (VLE).

Nom	CAS#	CE#	Enregistreme nt#	Concentration*	Classification SGH/CLP
Carburants diesel	68334-30-5	269-822-7	01-2119484664- 27	> 85%	Acute Tox. 4 H332, Acute Tox. 4 H332, Asp. Tox. 1 H304, Carc. 2 H351, Flam. Liq. 3 H226, Aquatic Chronic 2 H411 STOT RE 2 H373, Skin Irrit. 2 H315, Note H,

Remarque : Toute classification entre parenthèses est un module SGH qui n'a pas été adopté par l'UE dans le règlement CLP (n°1272/2008) et n'est par conséquent pas applicab le dans l'UE ni dans des pays hors UE qui ont appliqué le règlement CLP; elle est présentée à titre informatif uniquement.

Nom	CAS#	CE#	Enregistreme nt#	Concentration*	Symboles/Phrases R (DSD)
Carburants diesel	68334-30-5	269-822-7	01-2119484664- 27	> 85%	Xn;R20, Xi;R38, Xn;Carc. Cat. 3;R40, Xn;R65, N;R51/53, Note H, Note N
2-ethylhexyl nitrate	27247-96-7	248-363-6	01-2119539586- 27	< 0.2%	R44, Xn;R20/21/22, R66, N;R51/53

^{*} Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

REMARQUE: La composition peut contenir jusqu'à 0,5% d'additifs de performance et/ou de colorants.



Page 5 de 78

Remarque: Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des phrases R. Voir la rubrique 16 pour le texte intégral des mentions de danger.

RUBRIQUE 4

PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

INHALATION

Eloigner la personne touchée de la zone d'exposition. Les personnes portant assistance doivent éviter de s'exposer elles-mêmes ou d'exposer d'autres personnes. Employer une protection respiratoire adaptée. En cas d'irritation respiratoire, vertige, nausée ou perte de conscience, obtenir immédiatement une assistance médicale. En cas d'interruption de la respiration, employer un dispositif mécanique d'assistance respiratoire ou pratiquer le bouche-à-bouche.

CONTACT CUTANE

Enlever les vêtements contaminés. Essuyer la peau exposée et la nettoyer avec un nettoyant pour mains à sec puis laver avec soin à l'eau et au savon. Les personnes portant assistance doivent éviter leur propre exposition cutanée et celle des autres. Porter des gants imperméables. Laver les vêtements contaminés séparément avant réutilisation. Mettre au rebut les articles contaminés qui ne peuvent pas être lavés. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistants, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

INGESTION

Obtenir des soins médicaux immédiats. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES

Maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et autres effets sur le système nerveux central. Démangeaisons, douleurs, rougeurs et gonflements cutanés. Nécrose locale mise en évidence par l'apparition différée de douleurs et lésions tissulaires quelques heures après l'injection.

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence. Contient solvants hydrocarbonés/hydrocarbures pétroliers; le contact cutané peut aggraver une dermatite pré-existante.

RUBRIQUE 5

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO2) pour éteindre les flammes.



Page 6 de 78

Moyens d'extinction inappropriés: Jets d'eau directs.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE ET DU MELANGE

Produits de combustion dangereux: Fumée et vapeurs, Aldéhydes, Oxydes de soufre, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Instructions de lutte contre l'incendie: Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égoûts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Dangers inhabituels d'incendie: Produit dangereux. Les pompiers doivent envisager l'utilisation des équipements de protection indiqués à la rubrique 8.

PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

Point d'éclair [Méthode]: >56C (133F) [ASTM D-93]

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):

UEL: 7.0 LEL: 0.6 [Méthode de test non disponible]

Température d'auto-inflammation: >250℃ (482年) [Méthode de test non disponible]

RUBRIQUE 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidants des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique 1 dentification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Gants de travail (de préférence avec manchette) offrant une résistance appropriée aux produits chimiques. Remarque : les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Si un contact avec le produit chaud est possible ou anticipé, des gants résistant à la chaleur et calorifugés sont recommandés. Protection respiratoire: on peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre(s) pour vapeurs organiques et, si applicable, un appareil H2S ou bien un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures aromatiques est recommandé. Remarque: les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement



Page 7 de 78

adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déversements importants : Endiguer à bonne distance du déversement en vue d'une récupération et d'une élimination ultérieures. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos.

6.3. METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Déversement terrestre: Eliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas marcher dans le produit deversé, ni le toucher. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos. Une mousse rabattant les vapeurs peut être utilisée pour les réduire. Utiliser des outils propres ne produisant pas d'étincelles pour recueillir le produit absorbé. Absorber ou couvrir de terre sèche, sable ou un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs. Déversements importants : la pulvérisation d'eau peut abattre les vapeurs mais risque de ne pas empêcher l'inflammation dans les espaces clos.

Déversement dans l'eau: Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Éliminer les sources d'inflammation. Avertir les autres navires. Si le point d'éclair dépasse la température ambiante de 10℃ ou plus, utiliser des barrières de rétention et retirer de la surface de l'eau par écrémage ou à l'aide d'absorbants adaptés lorsque les conditions le permettent. Si le point d'éclair ne dépasse pas la température ambiante de plus de 10℃, utiliser des barrières flottantes pou r protéger le littoral, et permettre au produit de s'évaporer. Demander conseil à un spécialiste avant d'utiliser des agents dispersants.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS

Voir Section 6 paragraphe 1.

RUBRIQUE 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Eviter tout contact physique. Ne pas siphonner à l'aide de la bouche. Ne pas utiliser en tant que solvant de nettoyage ou autrement que comme carburant moteur. À utiliser uniquement en tant que carburant moteur. Il est dangereux et interdit de mettre du carburant dans des récipients non agréés pour cet usage. Ne pas remplir de récipient à l'intérieur d'un vehicule ou sur celui-ci. L'électricité statique peut enflammer les vapeurs et provoquer un incendie. Placer le récipient à terre pour le remplir et garder le pistolet en contact avec le récipient. Ne pas utiliser d'appareils électroniques (téléphones portables, ordinateurs, calculatrices, etc.) dans ou à proximité de toute zone de distribution et de stockage de carburant, sauf si ces appareils sont certifiés intrinsèquement sûrs par un organisme officiel et conformes aux normes de sécurité prescrites par la réglementation en vigueur. Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades. Le produit peut accumuler des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'ignition). Appliquer des procédures de mise à la terre appropriées. Cependant, la mise à la terre peut ne pas éliminer le risque d'accumulation d'électricité statique. Consulter les normes locales applicables à titre de conseil. D'autres références utiles sont American Petroleum Institute 2003 (Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents) ou National Fire Protection Agency 77 (Recommended Practice on Static Electricity) ou CENELEC CLC/TR 50404 (Electrostatique - Code de bonne pratique pour la prévention des risques dûs à l'électricité statique)



Page 8 de 78

Accumulateur de charges statiques: Ce produit accumule l'électricité statique.

Un liquide est typiquement considéré comme non-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 100 pS/m (100x10E-12 Siemens par mètre) et comme semi-conducteur, accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10 000 pS/m. Ou un liquide soit

accumulateur d'électricité statique si sa conductivité est inférieure à 10,000 pS/m. Qu'un liquide soit non-conducteur ou semi-conducteur, les précautions sont identiques. Un certain nombre de facteurs, par exemple la température du liquide, la présence de contaminants, d'additifs antistatiques et la filtration peuvent considérablement influer sur la conductivité de ce liquide.

7.2. CONDITIONS NECESSAIRES POUR ASSURER LA SECURITE DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Le choix du conteneur, réservoir de stockage par exemple, peut avoir un effet sur l'accumulation et la dissipation d'électricité statique.

Garder le conteneur fermé. Manipuler les récipients avec précaution. Ouvrir lentement pour contrôler une décompression éventuelle. Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Les conteneurs de stockage doivent être mis à la terre. Les conteneurs de stockage fixes, récipients de transfert et l'équipement associé doivent être mis à la terre pour éviter l'accumulation d'électricité statique. Garder à l'écart des matériaux à éviter.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIERE(S): La rubrique 1 informe sur les utilisations identifiées Aucuns conseils disponibles spécifiques à l'industrie ou à un secteur d'activité

RUBRIQUE 8

CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)

Nom de la substance	le la substance Forme		Standard	Remarqu e	Source	
GAZOLE, C9 A C20	Aérosol stable.	VME	5 mg/m3		ExxonMob il	
GAZOLE, C9 A C20	Vapeur.	VME	200 mg/m3		ExxonMob il	
GAZOLE, C9 à C20 (vapeur et aérosol totaux)	Fraction inhalable et vapeur	VME	100 mg/m3	PEAU	ACGIH	

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts suivants :

INRS

DOSE DERIVEE SANS EFFET (DNEL)/DOSE DERIVEE D'EFFET MINIMAL (DMEL)



Page 9 de 78

Travailleur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation
Carburants diesel	2.9 mg/kg bw/day DNEL, Chronique	68 mg/m3 DNEL, Chronique
	Exposition, Systémique Effets	Exposition, Systémique Effets

Consommateur

Nom de la substance	Cutané	Inhalation	Voie orale
Carburants diesel	1.3 mg/kg bw/day DNEL,	20 mg/m3 DNEL,	NA
	Chronique Exposition,	Chronique Exposition,	
	Systémique Effets	Systémique Effets	

Remarque : la dose dérivée sans effet (DNEL) est une dose d'exposition estimé sûre, dérivée des données de toxicité conformément aux guides spécifiques du règlement européen REACH. La DNEL peut être différente de la valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) du même produit chimique. Les VLEP peuvent être recommandées par une entreprise, un organisme gouvernemental ou une organisation experte, comme le Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques (CSLEP) ou l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Association américaine des hygiénistes industriels, ACGIH). Les VLEP sont considérées comme des niveaux d'exposition sûrs pour un travailleur type dans un environnement professionnel, sur une durée de travail quotidienne de 8 heures et hebdomadaire de 40 heures, et sont données sous forme d'une moyenne pondérée en temps (TWA) ou d'une limite d'exposition à court terme de 15 minutes (STEL). Bien que les VLEP soient également considérées comme protégeant la santé, elles sont obtenues selon un processus différent de celui préconisé dans REACH.

CONCENTRATION PREDITE SANS EFFET (PNEC)

Nom de la substance			Aqua (rejet intermittent)	Station de traitemen t des eaux usées	Sédiment		Voie orale (empoisonnem ent secondaire)
Carburants diesel	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant pour rester en dessous des limites d'exposition.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

Protection respiratoire: Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de



Page 10 de 78

contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables.

Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Demi-masque respiratoire à élément filtrant Matériel à filtre de type A., Matériel à filtre de type P., Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 136, 140 et 405 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les normes EN 143 et 149 sur les filtres.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

Protection des mains: Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation diffèreront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port de gants de protection chimique est conseillé. En cas de risque de contact avec les avant-bras, porter des gants à manchette. Nitrile, Viton, Les normes CEN EN 420 et EN 374 fournissent des recommandations générales et des listes de types de gants.

Protection des yeux: Si le contact avec le produit est possible, des lunettes de sécurité sont recommandées.

Protection de la peau et du corps: Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port d'une tenue résistant aux produits chimiques et aux produits pétroliers est recommandé.

Mesures d'hygiène spécifiques: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminées qui ne peuvent pas être nettoyées. Pratiquer un bon nettoyage.

Pour un résumé des mesures de gestion des risques à travers toutes les utilisations identifiées, voir l'Annexe.

CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

Voir rubriques 6, 7, 12, 13.

RUBRIQUE 9

PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques typiques sont indiquées ci-dessous. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur indiqué en Rubrique 1.



Page 11 de 78

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

Etat physique: liquide
Couleur: légèrement coloré
Odeur: Pétrole/Solvant

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible **pH:** Techniquement non réalisable

Point de fusion: Aucune donnée disponible
Point de congélation: Aucune donnée disponible

Point initial d'ébullition / et intervalle d'ébullition: > 180C (356F) [Méthode de test non disponible]

Point d'éclair [Méthode]: >56C (133F) [ASTM D-93]

Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1): Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz): Techniquement non réalisable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):

UEL: 7.0 LEL: 0.6 [Méthode de test non disponible]

Tension de vapeur: < 0.04 kPa (0.3 mm Hg) à 20℃ [Méthode de test non disponible]

Densité de vapeur (air = 1): Aucune donnée disponible

Densité (à 15 C): 0.85 - 0.88 [Méthode de test non disponible]

Solubilité(s): eau Négligeable

Coefficient de partage (n-octanol/eau): > 3.5 [Méthode de test non disponible] Température d'auto-inflammation: >250°C (482°F) [Méthode de test non disponible]

Température de décomposition: Aucune donnée disponible

Viscosité: 2 cSt (2 mm2/sec) à 40 ℃ - 4 cSt (4 mm2/sec) à 40 ℃ [Méthode de test non disponible]

Propriétés explosives: Aucun **Propriétés oxydantes:** Aucun

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Masse volumique (à 15 ^{\circ}C): 800 kg/m3 (6.68 lbs/gal, 0.8 kg/dm3) - 910 kg/m3 (7.59 lbs/gal, 0.91 kg/dm3) [Méthode de test non disponible]

RUBRIQUE 10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1. REACTIVITE: Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. STABILITE CHIMIQUE: Le produit est stable dans les conditions normales.

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES: Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. CONDITIONS A EVITER: Flammes nues et sources d'ignition d'énergie élevée.

10.5. MATIERES INCOMPATIBLES: Halogènes, Acides forts, Bases fortes, Oxydants forts

10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX: Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

RUBRIQUE 11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

<u>Classe de danger</u>	Conclusion / Remarques
-------------------------	------------------------



Nom du produit: DIESEL Date de révision: 27 Feb 2011 Page 12 de 78

Inhalation	
	Mayannamant tayigua. Dagá ayr dag dannága aynárimantalag
Toxicité aiguë: (Rat) 4 hour(s) CL50 >	Moyennement toxique. Basé sur des données expérimentales
4000 mg/m3 (Vapeur et aérosol)	relatives à des produits de structure semblable. Test(s)
	équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 403
Irritation: Aucune donnée d'effet de	Des températures élevées une action mécanique peuvent
référence	produire des vapeurs, brouillards ou émanations susceptibles
	d'être irritants pour les yeux, le nez, la gorge ou les poumons.
Ingestion	
Toxicité aiguë (Rat): DL50 > 5000 mg/kg	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales
Les résultats de tests ou d'études ne	relatives à des produits de structure semblable. Test(s)
satisfont pas les critères de classification.	équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 401
PEAU	
Toxicité aiguë (Lapin): DL50 > 5000 mg/kg	Faiblement toxique. Basé sur des données expérimentales
Les résultats de tests ou d'études ne	relatives à des produits de structure semblable. Test(s)
satisfont pas les critères de classification.	équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 434
Corrosion cutanée/Irritation (Lapin):	Irritant pour la peau. Basé sur des données expérimentales
Données disponibles Les résultats de tests	relatives à des produits de structure semblable. Test(s)
ou d'études satisfont les critères de	équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de l'OCDE. 404
classification.	
YEUX	
Lésions oculaires graves/Irritation (Lapin):	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur des
Données disponibles Les résultats de tests	données expérimentales relatives à des produits de structure
ou d'études ne satisfont pas les critères de	semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de
classification.	l'OCDE. 405
Sensibilisation	
Sensibilisation respiratoire: Pas de données	Non susceptible d'être un sensibilisant respiratoire.
finales.	
Sensibilisation cutanée: Données	Non susceptible d'être un sensibilisant cutané. Basé sur des
disponibles. Les résultats de tests ou	données expérimentales relatives à des produits de structure
d'études ne satisfont pas les critères de	semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux du guide de
classification.	l'OCDE. 406
Aspiration: Données disponibles.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les
	voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques
	du produit.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non susceptible d'être un mutagène sur les cellules germinales.
Données disponibles. Les résultats de	Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de
tests ou d'études ne satisfont pas les	structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux
critères de classification.	du guide de l'OCDE. 471 475
Cancérogénicité: Données disponibles.	A provoqué le cancer chez des animaux de laboratoire mais la
Dominees disponibles.	pertinence de ces résultats pour l'être humain n'est pas certaine.
	Basé sur des données expérimentales relatives à des produits de
	structure semblable. Test(s) équivalent(s) ou similaire(s) à ceux
	du quido do l'OCDE 451
Tovicité sur la reproduction. Des de	du guide de l'OCDE. 451
Toxicité sur la reproduction: Pas de	Non susceptible d'être toxique pour la reproduction.
données finales.	Non augopatible diâtre posit pour les héhés recurris en leit
Lactation: Pas de données finales.	Non susceptible d'être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Specific Target Organ Toxicity,	
STOT)	
Exposition unique: Pas de données finales.	Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.
Exposition répétée: Données disponibles.	
,	



Page 13 de 78

410 413

AUTRES INFORMATIONS

Pour le produit lui-même:

Sensibilisation : Non sensibilisant pour la peau ou les animaux de laboratoire.

Les vapeurs à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition recommandés sont irritantes pour les yeux et les voies respiratoires, peuvent provoquer maux de tête et vertiges, sont anesthésiantes et peuvent entraîner d'autres effets sur le système nerveux central. De petites quantités de liquide aspirées dans les poumons durant l'ingestion ou le vomissement sont susceptibles de causer une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.

Carburant diesel : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. A provoqué des mutations in vitro. Chez l'animal, des expositions cutanées répétées à des concentrations élevées ont produit une réduction de la taille et du poids des portées et ont augmenté les résorptions fœtales à des doses maternellement toxiques. L'exposition du derme à des concentrations élevées a résulté en une irritation cutanée sévère avec perte de poids et certains cas de mortalité. L'exposition par inhalation à de fortes concentrations s'est traduite par une irritation des voies respiratoires, des changements/infiltration/accumulation dans les poumons, et une réduction de la fonction pulmonaire. Gaz d'échappement diesel : Cancérogène lors d'essais sur l'animal. Des expositions aux gaz d'échappement par inhalation pendant 2 ans ont produit des tumeurs pulmonaires et des lymphomes chez l'animal. L'extrait de particules a produit des tumeurs cutanées chez l'animal. A Provoqué des mutations in vitro.

Information complémentaire disponible sur demande.

RUBRIQUE 12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations fournies sont basées sur les données disponibles sur le produit, sur ses composants et sur des produits similaires.

12.1. TOXICITE

Produit -- Susceptible d'être toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

Biodégradation:

Produit -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

Oxydation atmosphérique:

Majorité des composants -- Susceptible de se dégrader rapidement dans l'air.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Majorité des composants -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL

Composant très volatil -- Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

Composant moins volatil -- Peu soluble, flotte et est susceptible de migrer de l'eau vers la terre.

Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées.

Majorité des composants -- Faible potentiel de migration à travers le sol.

12.5. RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB



Page 14 de 78

Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPVB, ou n'en contient pas.

12.6. AUTRES EFFETS NEFASTES

Pas d'effets néfastes attendus.

DONNEES ECOLOGIQUES

Ecotoxicité

Essai	Durée	Type d'organisme	Résultats d'essais
Aquatique - Toxicité aiguë	96 heure(s)	Poisson	LL50 1 - 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aiguë	48 heure(s)	Daphnia magna	LE50 1 - 1000 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité chronique	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	DSEO-R (NOELR) 1 - 10 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.
Aquatique - Toxicité aiguë	72 heure(s)	Pseudokirchneriella subcapitata	LE50 1 - 100 mg/l: Données relatives à des produits équivalents.

Persistence, dégradabilité et potentiel de bioaccumulation

Moyens	Type d'essai	Durée	Résultats d'essais: Base
Eau	Biodégradabilité facile	28 jour(s)	Pourcentage dégradé < 60 : produit
			similaire

RUBRIQUE 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

Ce produit peut être utilisé comme combustible dans une chaudière contrôlée, ou éliminé par incinération contrôlée à très hautes températures afin d'empêcher la formation de produits de combustion indésirables.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES RELATIVES A L'ELIMINATION

Code de déchet européen: 13 07 01*

NOTE: ces codes sont attribués sur la base des emplois les plus courants de ce produit et peuvent ne pas prendre en compte des contaminants résultant de l'utilisation effective. Les producteurs de déchets doivent évaluer le procédé réel générant le déchet et ses contaminants de façon à assigner le code déchet adéquat.

Ce produit est classé comme déchet dangereux selon la directive 91/689/CE sur les déchets dangereux et est soumis aux clauses de cette directive à moins que l'article 1(5) ne s'applique.

Mise en garde concernant les emballages vides Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent



Page 15 de 78

contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.

RUBRIQUE 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TERRE (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: 1202

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou

HUILE DE CHAUFFE LEGERE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Suffixe du nom d'expédition exact: Disposition Spéciale 640L

Code de classification: F1 Etiquette(s): 3, EHS

Numéro d'identification de danger: 30 Code d'action d'urgence (EAC) Hazchem: 3Y

Nom du document de transport: UN1202, CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE

LEGERE, 3, GE III

VOIES NAVIGABLES INTERIEURES (ADNR/ADN)

14.1. Numéro ONU (ou ID): 1202

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou

HUILE DE CHAUFFE LEGERE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Numéro d'identification de danger: 30

Etiquette(s): 3 (N2, F), EHS

Nom du document de transport: UN1202, CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE

LEGERE, 3 (N2, F), GE III

MER (IMDG)

14.1. Numéro ONU: 1202

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou

HUILE DE CHAUFFE LEGERE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement: Polluant Marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Etiquette(s): 3



Page 16 de 78

Numéro EMS: F-E. S-E

Nom du document de transport: UN1202, CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE LEGERE, 3, GE III, (56℃ c.c.), POLLUANT MARIN

MER (Annexe II de la convention MARPOL 73/78):

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non classé selon l'Annexe II

AIR (IATA)

14.1. Numéro ONU: 1202

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies (Nom technique): CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou

HUILE DE CHAUFFE LEGERE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement: Oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Etiquette(s): 3

Nom du document de transport: UN1202, CARBURANT DIESEL ou GAZOLE ou HUILE DE CHAUFFE

LEGERE, 3, GE III

RUBRIQUE 15

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

Conforme aux exigences nationales/régionales suivantes en matière d'inventaire chimique: KECI, DSL, AICS, IECSC, PICCS, TSCA, EINECS

15.1. REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERES A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Directives et Règlements UE applicables:

Règlement 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.... tel que modifié. Directive 92/85/CE relative au travail aux femmes enceintes, récemment accouchées ou

allaitant, au travail.

Directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes travailleurs.

Directive 96/82/CE telle que modifiée par la Directive 2003/105/CE [... concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses]. Le produit contient une substance qui tombe dans les critères définis dans l'Annexe I. Pour des détails sur les exigences tenant compte du volume de produit stocké sur le site, se référer à cette directive.

Directive 98/24/CE [... concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail ...]. Pour des détails sur les exigences, se référer à cette directive.

Règlement (CE) n°1272/2008 [relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.. et amendements à ce règlement]

Consulter la législation européenne/nationale pour des détails sur toutes actions ou restrictions imposées par les réglementations ci-dessus.



Page 17 de 78

Lois et réglementations nationales:

Maladies à caractère professionnel: n%01-D1

Surveillance médicale spéciale: Législation CMR Applicable

Travaux interdits: Femmes. Travailleurs de moins de 18 ans.

Installations classées, sites enregistrés et autorisés: 1432, 1433, 1434, 1431

15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Informations REACH: Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée pour la ou les substances qui composent ce produit ou pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 16 AUTRES INFORMATIONS

REFERENCES: Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), dossiers produits du CONCAWE, publications d'autres associations industrielles telle que le consortium européen REACH des solvants hydrocarbonés, Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

Acronyme	i exte compiet
N/A	Non applicable
N/D	Non déterminé
NE	Non établi
ALCC	larrantaina arratus

AICS Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

AIHA WEEL Valeurs limites d'exposition dans l'environnement de travail édictées par l'Association américaine

d'hygiène industrielle (American Industrial Hygiene Association)

(ASTM)/Société américaine d'essais et de matériaux

DSL Domestic Substance List (Canada)

EINECS Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of

Existing Commercial Substances)

ELINCS Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical

Substances)

ENCS Existing and new Chemical Substances (Inventaire Japonais)

IECSC Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (Inventory of Existing Chemical

Substances in China)

KECI Inventaire coréen des substances chimiques existantes (Korean Existing Chemicals Inventory)

NDSL Non-Domestic Substances List (Canada)

NZIoC Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (New Zealand Inventory of Chemicals)

PICCS Inventaire philippin des produits et substances chimiques (Philippine Inventory of Chemicals and

Chemical Substances)

VLE (TLV) Valeur limite d'exposition VLE (TLV) (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux / ACGIH)

TSCA Toxic Substances Control Act (Inventaire USA)



Page 18 de 78

UVCB Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières

biologiques.

Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Classification selon le Règlement (CE) n°1272/2008	Procédure de classification
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul
Carc. 2; H351	Rapprochement, produits de structure semblable.
Flam. Liq. 3; H226	Basé sur des données expérimentales
STOT RE 2; H373	Rapprochement, produits de structure semblable.
Skin Irrit, 2: H315	Rapprochement, produits de structure semblable.

LISTE DES PHRASES DE RISQUES FIGURANT DANS LES RUBRIQUES 2 ET 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement)

R20; Nocif par inhalation.

R21; Nocif par contact avec la peau.

R22; Nocif en cas d'ingestion.

R38; Irritant pour la peau.

R40 ; Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

R44; Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

R51/53 ; Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65; Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 ; L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :

Flam. Liq. 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables ; Liquides inflammables, catégorie de danger

Asp. Tox. 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires ; Danger par aspiration, catégorie de danger

Skin Irrit. 2 H315: Provoque une irritation cutanée ; Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger

Acute Tox. 4 H332: Nocif par inhalation ; Toxicité aiguë par inhalation, catégorie de danger

Carc. 2 H351: Susceptible de provoquer le cancer ; Cancérogénicité, catégorie de danger

STOT RE 2 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, catégorie de danger Aquatic Chronic 2 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie

LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:

Fiche de données de sécurité mise à jour conformément aux dispositions de l'Annexe II de REACH (règlement (CE) n° 453/2010).

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer



Page 19 de 78

que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que

ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

À usage interne seulement

MHC: 1A, 0B, 2, 0, 4, 1 PPEC:

DGN: 7106759XFR

(1017892)-----

ANNEXE

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fabrication de la substance	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1.v1
Processus, tâches, activités couverts	<u> </u>

Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, agent d'extraction ou produit chimique de processus. Inclus le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les



Page 20 de 78

travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système essentiellement clos muni d'une extraction d'air.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Echantillonnage de processus PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

(systèmes clos) Transferts en vrac PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 1700000 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 2.6e-005

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 0.0085

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions



Page 21 de 78

atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 32.76 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 86.55 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 10000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 % Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 1700000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 86.55 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Non applicable

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

Non applicable

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 22 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Distribution de la substance	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1, ERC2
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 1.1b.v1
Processus, tâches, activités couverts	·

Chargement (y compris chargement de navire/barge, wagon/camion et conteneur intermédiaire de vrac) et reconditionnement (y compris fûts et petits emballages) de la substance, y compris son échantillonnage, son stockage, son déchargement, sa distribution et les activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement concues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Nettoyer les lignes de transfert avant déconnexion.

Echantillonnage de processus PROC3



Page 23 de 78

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage de fûts et petits emballages PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 42500 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.00085

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 2.6e-005

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de
=: 32.95 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 142441 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %



Page 24 de 78

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.[G8]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 25 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant qu'intermédiaire	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3, SU8, SU9
Catégories de processus	PROC1, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6A
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 6.1a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Utilisation en tant qu'intermédiaire (non en rapport avec les conditions strictement contrôlées). Inclus les expositions accidentelles durant le recyclage/la récupération, les transferts de produit, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (y compris navire/barge, camion/wagon et conteneur de vrac).

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système essentiellement clos muni d'une extraction d'air.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Echantillonnage de processus PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15



Page 26 de 78

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes ouverts) PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage de produits en vrac PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage de produits en vrac PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 159059 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.00085

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 1e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5]

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 1172506 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination



Page 27 de 78

Non applicable

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

Non applicable

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 28 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Formulation et (re)conditionnement de substances et m	nélanges
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU10
Catégories de processus	PROC1, PROC14, PROC15, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 2.2.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris stockage, transferts de produits, mélange, formation de comprimés, compression, formation de pastilles, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Echantillonnage de processus PROC3



Page 29 de 78

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Activités de laboratoire PROC15

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

ou

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Manuel Transfert/versage depuis des conteneurs PROC8a

Utiliser des pompes à tambour ou verser avec précaution à partir des conteneurs.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base

Transferts en fûts/par lots PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC14

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage de fûts et petits emballages PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 85000 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus (après RMM typique sur site en cohérence avec les exigences de la directive UE Emissions de Solvants): [OOC11] 0.0085

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 1.7e-005

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux



Page 30 de 78

usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 44.48 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 235890 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 31 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les revêtements et peintures - Industrie	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC15, PROC2, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.3a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vrac, application par pulvérisateur, rouleau, pistolet, trempage, flux, lit fluidisé sur lignes de production et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) avec collecte d'échantillons PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Formation de film - séchage forcé (50-100°C). Etuv e (>100°C). Durcissement par radiation UV/EB PROC2 Manipuler la substance dans un système clos.



Page 32 de 78

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Formation de film - séchage à l'air PROC4

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Préparation du produit pour application Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Pulvérisation (automatique/robotisée) PROC7

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Pulvérisation/formation de brouillard par application manuelle PROC7

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Manipuler avec soin tous les emballages et conteneurs pour minimiser les déversements.

Transferts de produit PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Application au rouleau, au pistolet et par flux PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Trempage, immersion et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Activités de laboratoire PROC15

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Transferts en vrac PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Manipuler la substance dans un système clos.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 22834.4 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.833

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 6e-005



Page 33 de 78

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées sur site n'est requis.

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 42 1 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 23884.285 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 34 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2,
	PROC3, PROC4, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.6a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs/machines et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et éliminitation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

(Seuls Sont listes les controles requis pour demontrer ruthisation en sec

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4



Page 35 de 78

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Transferts en vrac PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage initial d'équipement en usine PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC17

Restreindre la zone des ouvertures à l'équipement.

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie PROC18

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Restreindre la zone des ouvertures à l'équipement.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Traitement par trempage et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Pulvérisation PROC7

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambian te). PROC8b

Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air.

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50℃) est probable.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien de petites articles PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an



Page 36 de 78

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4250 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.00425

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 3e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de
=: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 37174.662 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Le rendement d'élimination requis pour les eaux usées peut être atteint par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison.



Page 37 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides pour le travail des métaux / huiles de laminag	e - Industriel
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC13, PROC17, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.7a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation dans les formulations de fluides pour le travail des métaux (MWF)/les huiles de laminage y compris opérations de transfert, activités de laminage et de recuit, de coupe/usinage, applications automatisées et manuelles de protections contre la corrosion (y compris au pinceau, par trempage et pulvérisation), entretien d'équipement, vidange et élimination d'huiles usagées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.



Page 38 de 78

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Transferts en vrac PROC8b

Manipuler la substance dans un système clos.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC5

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Opérations d'usinage des métaux PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Traitement par trempage et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Pulvérisation PROC7

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Laminage/façonnage automatisé des métaux L'opération a lieu à une température élevée (> 20 ℃ par rapp ort à la température ambiante). PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC17

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Laminage/façonnage semi-automatisé des métaux PROC4

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation spécialisée PROC8b

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Nettoyage et entretien d'équipements Installation non spécialisée PROC8a

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Echantillonnage de processus PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité



Page 39 de 78

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4250 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.017

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 3e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 37174.65 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 40 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - li	ndustriel
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC14, PROC2, PROC3, PROC4, PROC6, PROC7, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC5
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.10a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation en tant que liants et agents de décoffrage, y compris transferts de produit, mélange, application (y compris par pulvérisation et au pinceau) et manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Transferts de produit PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts de produit PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts de produit PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts en fûts/par lots PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.



Page 41 de 78

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Façonnage avec moule PROC14

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Opérations de coulage (systèmes ouverts) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 ℃ par rapp ort à la température ambiante). Production d'aérosol due à une température de procédé élevée PROC6

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Pulvérisation Machine PROC7

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

Minimiser l'exposition à l'aide d'une isolation complète avec extraction d'air de l'opération ou de l'équipement.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Pulvérisation Manuel PROC7

Porter un appareil respiratoire pleine face conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 100 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 21250 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.85

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 0

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %



Page 42 de 78

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 70239.43 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 43 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7, ERC8B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 7.12a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC8b

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC8b

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Transferts en vrac PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts en fûts/par lots PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Nettoyage de récipient / conteneur PROC8a

Appliquer des procédures d'entrée dans les capacités de stockage prévoyant l'utilisation d'une alimentation en air comprimé.



Page 44 de 78

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Utilisation en tant que carburant PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant PROC2

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 4250000 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.00425

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 8e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 82.25 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 96.45 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 4250000 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 96.45 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Non applicable

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales



Page 45 de 78

d c l E II EDWA

et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 46 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fluides fonctionnels - Industriel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 7.13a.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Utilisation en tant que fluides fonctionnels p. ex. huiles pour câbles, huiles de transfert, liquides de refroidissement, isolants, réfrigérants, fluides hydrauliques dans des équipements industriels, y compris entretien et transferts de produit associés.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage d'articles/équipements (systèmes clos) PROC9

Transfert via des conduites fermées

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.



Page 47 de 78

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Expositions générales (systèmes ouverts) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapp ort à la température ambiante). PROC4

Utiliser des coupleurs avec déconnexion à sec pour le transfert de produit.

Recyclage d'articles rejetés PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 20 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 425 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.0043

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 3e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 3772.68 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination



Page 48 de 78

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 49 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Production et traitement du caoutchouc	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU10, SU3
Catégories de processus	PROC1, PROC13, PROC14, PROC15, PROC2, PROC21,
	PROC3, PROC4, PROC5, PROC6, PROC7, PROC8a,
	PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4, ERC7
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 4.19.v1
Processus, tâches, activités couverts	

- Tocessus, taches, activites couverts

Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris transformation de caoutchouc brut (non vulcanisé), la manipulation et le mélange des additifs de caoutchouc, la vulcanisation, le refroidissement et la finition.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Transferts de produit PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC8b

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC8b

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Transferts de produit PROC8b

Utiliser des coupleurs avec déconnexion à sec pour le transfert de produit.

Pesée de vrac PROC1

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374. aucunes autres mesures spécifiques identifiées.



Page 50 de 78

Pesée de vrac PROC2

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Pesée à petite échelle PROC9

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Prémélange d'additif PROC3

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Prémélange d'additif PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Prémélange d'additif PROC5

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Transferts de produit PROC9

Utiliser des coupleurs avec déconnexion à sec pour le transfert de produit.

Calandrage (y compris Banbury) PROC6

Manipuler la substance dans un système essentiellement clos muni d'une extraction d'air.

ou

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Pressage de morceaux de caoutchouc non vulcanisé PROC14

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Fabrication de pneumatiques PROC7

Minimiser l'exposition à l'aide d'une isolation complète avec extraction d'air de l'opération ou de l'équipement.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Vulcanisation PROC6

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Refroidissement d'articles durcis PROC6

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Production d'articles par trempage et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Opérations de finition PROC21

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Activités de laboratoire PROC15

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Entretien d'équipements PROC8a

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Stockage PROC2

stocker la substance dans un système fermé.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac (systèmes clos) PROC2

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Transferts en vrac PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.



Page 51 de 78

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 300 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 44187.53 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.0085

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 3e-005

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 34.56 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 144521.45 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 52 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation dans les revêtements et peintures - Professi	onnel
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a,
	PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.3b.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions durant l'utilisation (y compris réception de produits, stockage, préparation et transfert de vrac et semi-vrac, application manuelle par pulvérisateur, rouleau, pinceau, pistolet ou méthodes similaires, et formation de film) et nettoyage d'équipement, entretien et activités de laboratoire associées.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement concues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

GES03.02.00A G19 PROC1 [HEATING OIL] PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) Utilisation en systèmes confinés PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Préparation du produit pour application PROC3



Page 53 de 78

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Formation de film - séchage à l'air Extérieur. PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Formation de film - séchage à l'air Intérieur PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Préparation du produit pour application Intérieur PROC5

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Préparation du produit pour application Extérieur. PROC5

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Transferts de produit Transferts en fûts/par lots PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Intérieur PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Application au rouleau, au pistolet et par flux Extérieur. PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Manuel Pulvérisation Intérieur PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Manuel Pulvérisation Extérieur. PROC11

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Trempage, immersion et versage Intérieur PROC13

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Trempage, immersion et versage Extérieur. PROC13

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Activités de laboratoire PROC15

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Intérieur PROC19

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5%.

Application manuelle - peintures au doigt, pastels, adhésifs Extérieur. PROC19

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 5%.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.



Page 54 de 78

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 2.717 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.833

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.0085

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 23.337 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement



Page 55 de 78

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 56 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Professionnel (faible rejet)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17,
	PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a,
	PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D, ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.6b.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et éliminitation d'huile usagée.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement concues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.



Page 57 de 78

Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Transferts en vrac PROC8b

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

Utiliser des pompes à tambour ou verser avec précaution à partir des conteneurs.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC18

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambian te). PROC8b

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50°C) est probable.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien de petites articles L'opération a lieu à une température élevée (> 20 °C par rapport à la température ambiante). PROC8a

Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Service lubrifiant-moteur PROC9

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Pulvérisation PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).



Page 58 de 78

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

ou

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en bénéficiant d'une supervision intensive. porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Porter un appareil respiratoire pleine face conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas praticables, utilisez alors l'équipement de protection individuelle suivant:

Traitement par trempage et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 3.718 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.0085

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.0085

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 31.536 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors



Page 59 de 78

site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 60 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Lubrifiants - Professionnel (rejet élevé)	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC13, PROC17, PROC18, PROC2, PROC20, PROC3, PROC4, PROC8a,
	PROC8b, PROC9
Catégories de rejet dans l'environnement	
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.6c.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation de formulations de lubrifiants dans des systèmes clos et ouverts, y compris opérations de transfert, opération de moteurs et articles similaires, recyclage d'articles rejetés, entretien d'équipement et éliminitation d'huile usagée.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement concues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Expositions générales (systèmes clos) PROC1

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC2

Manipuler la substance dans un système clos.

Expositions générales (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.



Page 61 de 78

Exploitation d'équipement contenant des huiles moteur et similaires PROC20

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Expositions générales (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

Transferts en vrac PROC8b

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation spécialisée PROC8b

Utiliser des pompes à tambour ou verser avec précaution à partir des conteneurs.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Remplissage et préparation d'équipement à partir de fûts ou conteneurs Installation non spécialisée PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC17

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Intérieur PROC18

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Exploitation et lubrification d'équipement ouvert à haute énergie Extérieur. PROC17

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Eviter d'opérer pendant plus de 4 heures.

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Entretien (de plus grandes parties d'usine) et installation de machines PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

OU BIEN

Prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points d'émission lorsque le contact avec le lubrifiant chaud (>50℃) est probable.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Entretien de petites articles PROC8a

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Purger ou éliminer la substance avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Service lubrifiant-moteur PROC9

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Pulvérisation PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au moment des ouvertures.

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de



Page 62 de 78

base.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

ดน

Si les mesures de contrôle techniques/organisationnelles ci-dessus ne sont pas praticables, utilisez alors l'équipement de protection individuelle suivant:

Limiter la concentration de la substance dans le mélange à 25%.

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en bénéficiant d'une supervision intensive. porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Porter un appareil respiratoire pleine face conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Traitement par trempage et versage PROC13

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 3.718 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.1275

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.0425

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 %

Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 26.637 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou



Page 63 de 78

nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.[G8]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 64 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que liants et agents de décoffrage - F	Professionnel
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC10, PROC11, PROC14, PROC2, PROC3,
	PROC4, PROC6, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8A, ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.10b.v1
Processus, tâches, activités couverts	·

Couvre l'utilisation en tant que liants et agents de décoffrage, y compris transferts de produit, mélange, application par pulvérisation, application au pinceau et manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1].

L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC1

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC1

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Transferts de produit (systèmes clos) PROC1

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC2

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts de produit (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Transferts en fûts/par lots PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.



Page 65 de 78

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

aucunes autres mesures spécifiques identifiées.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC4

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Faconnage avec moule PROC14

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Opérations de coulage (systèmes ouverts) L'opération a lieu à une température élevée (> 20 ℃ par rapp ort à la température ambiante). PROC6

Prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

ou

Porter un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Pulvérisation Manuel PROC11

Opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

OU BIEN

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Porter un appareil respiratoire pleine face conforme à la norme EN 140 avec type de filtre A/P2 ou mieux.

Traitement par lots Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 3.39 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 0.8075

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 0.02125

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de



Page 66 de 78

=: 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 27.12 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 67 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Professionnel	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC16, PROC2, PROC3, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8B, ERC8E, ERC9A, ERC9B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12b.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Couvre l'utilisation en tant que carburant (ou additif pour carburant) et inclus les activités liées au transfert, à l'utilisation, à l'entretien d'équipement et à la manipulation des déchets.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC8b

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC8b

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Transferts en vrac PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Transferts en fûts/par lots PROC8b

Utiliser des pompes à tambour ou verser avec précaution à partir des conteneurs.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Vider et rincer le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Nettoyage de récipient / conteneur PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de



Page 68 de 78

base.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC3

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant (systèmes clos) PROC16

prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure).

ou

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

ravitaillement en carburant PROC8b

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Utilisation en tant que carburant PROC1

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Utilisation en tant que carburant PROC2

Aucunes mesures spécifiques identifiées.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 7778.83 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 8.5e-005

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 8e-006

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: humains via exposition indirecte (inhalation primaire).

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0
Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 62829.75 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination



Page 69 de 78

Non applicable

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 70 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Applications routières et de construction	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC10, PROC11, PROC13, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D, ERC8F
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 8.15.v1
Processus, tâches, activités couverts	

Chargement en vrac (y compris chargements de navire / barge, wagon/camion et conteneurs de vrac intermédiaires)

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC8a

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement conçues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC8a

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

D'autres mesures de protection cutanée tels que vêtements imperméables et masques de protection faciale peuvent être requises lors des activités avec forte dispersion susceptibles de conduire à une émission significative d'aérosols (e.g. pulvérisation).

Transferts en fûts/par lots Installation non spécialisée PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Transferts en fûts/par lots Installation spécialisée PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Application au rouleau ou au pinceau PROC10

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire spécifique.

Pulvérisation/formation de brouillard par application mécanique PROC11

Minimiser l'exposition par isolation partielle de l'opération ou de l'équipement et disposer d'une extraction d'air au



Page 71 de 78

moment des ouvertures.

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Veiller à ce que les opérateurs soient formés à minimiser les expositions.

Trempage, immersion et versage PROC13

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 35.54 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.81

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 0.0085

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de =: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 216.34 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]



Page 72 de 78

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 73 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Fabrication et utilisation d'explosifs	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU22
Catégories de processus	PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8D
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	
Processus tâches activités couverts	·

Processus, täches, activités couverts

Couvre les expositions découlant de la fabrication et de l'utilisation d'explosifs en solution (y compris transfert de produit, mélange et chargement) et nettoyage d'équipements.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les expositions journalières jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire)[G2]

Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 %[G13]

conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

De bonnes pratiques de base en matière d'hygiène industrielle sont supposées être en place [G1]. L'utilisation est supposée s'opérer à pas plus de 20° au dessus de la température ambiante[G15]

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques (seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Mesures générales applicables à toutes les activités PROC3

Contrôler toute exposition potentielle en utilisant des mesures telles que systèmes confinés ou clos, installations convenablement concues et entretenues, et bon standard de ventilation générale. Vidanger les systèmes et les lignes de transfert avant de briser le confinement. Vidanger et rincer les équipements là où cela est possible avant les travaux d'entretien. Là où il y a un potentiel d'exposition: s'assurer que le personnel concerné est informé de la nature de l'exposition et sensibilisé aux actions fondamentales de minimisation des expositions. S'assurer que l'équipement de protection individuelle adapté est disponible, éliminer les déversements et les déchets conformément aux exigences réglementaires, suivre l'efficacité des mesures de contrôle, envisager la nécessité d'une surveillance médicale, identifier et mettre en oeuvre les actions correctrices.

Mesures générales (irritants cutanés) PROC3

Eviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (testés norme EN 374) si un contact manuel avec la substance est probable. Nettoyer les souillures/déversements dès qu'elles surviennent, laver immédiatement toute contamination cutanée. Prévoir une formation de base du personnel pour empêcher/minimiser les expositions et pour que tout problème cutané susceptible de se développer soit signalé.

Transferts en vrac PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Transferts en fûts/par lots PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Opérations de mélange (systèmes clos) PROC3

Manipuler la substance dans un système clos.

Opérations de mélange (systèmes ouverts) PROC5

prévoir un bon niveau de ventilation globalee (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure). ou

Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.



Page 74 de 78

Eviter les activités avec exposition au delà de 4 heures.

Entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Vider le système avant ouverture ou entretien de l'équipement.

Stockage PROC1

stocker la substance dans un système fermé.

Transfert/versage depuis des conteneurs Installation non spécialisée PROC8b

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Nettoyage et entretien d'équipements PROC8a

Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) tout en ayant suivi une formation opératoire de base.

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 15.65 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air depuis le processus: 0.00085

Fraction rejetée dans les eaux usées depuis le processus: 0.017

conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol

En cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de =: >= 0 %

Le risque induit par l'exposition de l'environnement est déterminé par: eau douce.

Traiter les émissions atmosphériques pour fournir une efficacité d'épuration (ou de réduction?) typique de: 0 % Traiter les eaux usées sur site (avant rejet dans l'eau) pour délivrer l'efficacité d'épuration (ou de réduction) requise de -: >= 0 %

Mesures organisationnelles de prévention/limitation des rejets du site

Non applicable

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 99 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ETW3]

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]



Page 75 de 78

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Sauf indication contraire, les expositions sur le lieu de travail ont été estimées à l'aide de l'outil ECETOC TRA [G21]

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement



Page 76 de 78

Section 1 Titre du scénario d'exposition	
Titre:	
Utilisation en tant que carburant - Consommateur	
descripteur d'utilisation	
secteur(s) d'utilisation	SU21
Catégories de produits	PC13
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8B
Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement	ESVOC 9.12c.v1
Dranger ticke estilitée enviente	

Processus, tâches, activités couverts

Couvre les utilisations par des consommateurs dans les carburants liquides.

Section 2 Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 Contrôle de l'exposition du consommateur

Propriétés du produit

liquide

Durée, fréquence et quantité

Couvre les concentrations jusqu'à 100 %

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Non applicable

Scénarios contribuants/Mesures de gestion des risques et conditions opératoires spécifiques

(seuls sont listés les contrôles requis pour démontrer l'utilisation en sécurité)

Liquide: Ravitaillement automobile PC13

Couvre une utilisation journalière jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation annuelle jusqu'à 52 jours/an

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm2

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 37500 grammes

Couvre les utilisations extérieures. 0.6 Renouvellements d'air par heure

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.05 heure(s)

Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13

Couvre une utilisation journalière jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une utilisation annuelle jusqu'à 26 jours/an

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre les utilisations extérieures. 0.6 Renouvellements d'air par heure

Couvre l'utilisation dans une pièce de 100 m³

Couvre une exposition jusqu'à 2 heure(s)

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm2

Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13

Couvre une utilisation journalière jusqu'à 26 jours/an

Couvre une utilisation annuelle jusqu'à 1 fois par jour

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm2

Pour chaque utilisation, couvre des quantités utilisées jusqu'à 750 grammes

Couvre l'application dans un garage pour un véhicule (34m³) avec ventilation typique. 1.5 Renouvellements d'air par heure

Couvre l'utilisation dans une pièce de 34 m³

Couvre une exposition jusqu'à 0.03 heure(s)

Section 2.1 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Caractéristiques du produit

Principalement hydrophobe.

La substance est une UVCB complexe.



Page 77 de 78

Durée, fréquence et quantité

Libération continue

Jours d'émission (jours/an): 365 jours/an

Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour): 19140.74 kg/jour

Facteurs environnementaux non influencés par la gestion des risques

Facteur de dilution de l'eau douce locale [EF1] 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: [EF2] 10

autres conditions d'utilisation existantes affectant l'exposition de l'environnement

Fraction rejetée dans l'air par une utilisation à grande dispersion (régional uniquement): 8.5e-005

Fraction rejetée dans les eaux usées par une utilisation à grande dispersion: 8e-006

Conditions et mesures relatives aux stations d'épuration municipales

La capacité présumée de station de traitement d'eaux usées domestiques est:[STP5] 2000 m3/jour

L'élimination estimée de substances via une station de traitement d'eaux usées domestiques est: 79.99 %

Le tonnage maximal admissible du site (MSafe) basé sur le rejet après épuration totale par le traitement des eaux usées est: 136354.92 kg/jour

L'efficacité totale d'épuration des eaux usées après RMM (station de traitement des eaux domestiques) sur et hors site est: 79.99 %

Conditions et mesures relatives au traitement externe des déchets pour élimination

Non applicable

Conditions et mesures relatives à la récupération externe des déchets

La récupération et le recyclage externes des déchets doivent être en conformité avec les réglementations locales et/ou nationales applicables [ERW1]

Section 3 Estimation de l'exposition

3.1. Santé

Non applicable

3.2. Environnement

La méthode bloc d'hydrocarbures (HBM) a été utilisée pour calculer l'exposition environnementale selon le modèle Petrorisk.[EE2]

Section 4 Conseils pour vérifier la conformité avec le scénario d'exposition

4.1. Santé

Là où d'autres mesures de gestion des risques / conditions opératoires sont adoptées, les utilisateurs doivent s'assurer que les risques sont contrôlés à des niveaux au moins équivalents.[G23]

4.2. Environnement

Ratio de caractérisation du risque maximal pour les émissions d'eaux usées [RCRwater] 0.14



Nom du produit: DIESEL Date de révision: 27 Feb 2011 Page 78 de 78